Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GOUVERNEMENT VEUT ASSOCIER LES RÉGIONS À LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Premier acte, il crée un Conseil Vaud-Mittelland

" Le tout nouvel Office des affaires extérieures s'engage dans la création d'un Conseil Vaud-Mittelland destiné à être à l'écoute du terrain et à faire participer les régions de la Broye, du Nord Vaudois et du Pays d'Enhaut à l'Espace Mittelland dans des groupes de travail ". C'est ce qu'a annoncé jeudi 4 septembre 1997, à Granges-près-Marnand, M. le Conseiller d'Etat Claude Ruey à l'issue d'une importante séance d'information qui réunissait plus de 150 députés, préfets, syndics et représentants des associations régionales concernées. M. Ruey, qui présidait la séance, était entouré du Conseiller d'Etat fribourgeois Michel Pittet, membre du Comité gouvernemental de l'Espace Mittelland, et de Mme Sandra Maissen, Secrétaire générale.

Par son désir de favoriser une participation active des représentants régionaux, le Conseil d'Etat entend promouvoir une approche intercantonale des problèmes des régions. Il a ainsi négocié puis obtenu du Comité gouvernemental que les régions vaudoises concernées puissent être représentées au sein de tous les groupes de travail de l'Espace Mittelland.

Ces groupes de travail sont formés par thème (transports publics, routes et autoroutes, marchés publics, harmonisation des constructions, formation postgrade, culture, tourisme, bourse de formation, communication, venture capital) et comptent tous actuellement un représentant de chaque canton membre ou associé. Dès la fin de l'année, l'ensemble des associations régionales désigneront un représentant par groupe de travail, qui sera aux côtés du délégué de l'administration vaudoise.

Cette nouveauté a pour but de mieux associer les acteurs du terrain directement concernés aux projets de collaboration intercantonale. Le canton continuera à mettre à disposition les fonds nécessaires aux diverses réalisations des groupes de travail.

La création d'un Conseil Vaud-Mittelland vise à mieux définir les objectifs de la politique extérieure du canton par rapport à l'Espace Mittelland et à stimuler les propositions et tout nouveau projet de collaboration. Présidé par le Chef du

Département de l'intérieur et de la santé publique, ce Conseil se compose d'un représentant des six associations régionales, de dix délégués de ces associations dans les groupes de travail, de deux représentants par district élus par les assemblées de districts, des préfets des districts et des délégués de l'administration cantonale.

La séance du jour avait pour objet de présenter la nomenclature de la nouvelle démarche du Conseil d'Etat et de donner les orientations de la politique extérieure de ce dernier qui veut se fonder sur les réalités et les besoins des populations locales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 septembre 1997

M. Livio Hürzeler, chef de l?Office des affaires extérieures, tél. 021 316.40.58. Durant l?après-midi du 4 septembre : 026 668.24.77.